

Mes notes

Nous, travailleurs des Services Kam-Aide inc., sommes conscients de l'importance de notre travail et de la responsabilité qui en découle.

C'est pourquoi nous nous dotons d'un code d'éthique ayant pour objectif de fixer des balises honnêtes et claires qui serviront à orienter nos actions quotidiennes.

Ce code d'éthique a été révisé en février 2009.

Le travailleur a pris connaissance de ce code d'éthique et s'engage à le respecter ; en foi de quoi il a signé le :

_____/_____/_____
jour mois année

Signature employé-e



SERVICES KAM-AIDE INC.

1514, 1^{re} rue Poiré
LA POCATIÈRE (Québec)
G0R 1Z0

Téléphone : 418-856-5636

Télécopieur : 418-856-1651

CODE D'ÉTHIQUE



**Services
Kam-Aide inc.**

*Un service d'aide à domicile qui a le souci de
respecter les habitudes de votre foyer*



Nos responsabilités envers la clientèle

Le travailleur à l'emploi de l'organisme Services Kam-Aide s'engage à respecter les personnes chez qui il rend des services de soutien à domicile, notamment :

- ⇒ en traitant le client avec attention, courtoisie et respect;
- ⇒ en respectant les habitudes de vie de la personne et celles de la maison;
- ⇒ en respectant les valeurs et les opinions de la clientèle, même si elles diffèrent des siennes;
- ⇒ en désignant le client par son nom. Le tutoiement sera employé seulement à la demande de la personne;
- ⇒ en n'utilisant jamais de surnom (ex.: ma petite dame, grand-maman, etc.);
- ⇒ en s'informant et en tenant compte des attentes, des goûts et des préférences du client face aux tâches à exécuter;
- ⇒ en portant une attention particulière aux biens des clients;
- ⇒ en faisant preuve d'initiative et d'autonomie;
- ⇒ en portant des vêtements sobres et sécuritaires (facilitant les mouvements, chaussures antidérapantes, gants, etc.);
- ⇒ en utilisant un langage correct;
- ⇒ en ne fumant pas au domicile du client;
- ⇒ en étant toujours sobre chez le client;
- ⇒ en aidant le client à exprimer ses besoins;
- ⇒ en les informant adéquatement ou en les référant à quelqu'un qui détient l'information désirée;
- ⇒ en évitant de materner, d'infantiliser et/ou de surprotéger la clientèle;
- ⇒ en s'efforçant d'être à l'écoute des insatisfactions et des malentendus et en s'efforçant d'y répondre adéquatement;
- ⇒ en respectant la confidentialité, par exemple en ne dévoilant à quiconque des informations sur le client (identification, adresse, état de santé, problèmes conjugaux et familiaux, etc.);
- ⇒ en ne parlant ni de sa vie privée, ni de ses problèmes personnels au client;
- ⇒ en refusant les cadeaux ou biens ou autres gages d'appréciation de valeur, autres que symboliques;
- ⇒ en refusant les pourboires;
- ⇒ en ne faisant aucune transaction commerciale ou financière avec ou pour le client;
- ⇒ en ne le sollicitant pas pour des activités à caractère religieux, politique ou autres.

Nos responsabilités envers l'organisme

Le travailleur à l'emploi de l'organisme Services Kam-Aide s'engage à respecter l'organisme, notamment :

- ⇒ en respectant sa mission, ses politiques et son fonctionnement;
- ⇒ en ne discutant pas du fonctionnement de son milieu de travail avec la clientèle (horaire, salaire, contenu des rencontres, etc.);
- ⇒ en faisant part de tout malentendu ou désaccord intervenu avec le client ou de bris des biens de ce dernier;
- ⇒ en informant de tout changement survenu chez le client (santé, dépression, violence, perte d'autonomie, etc.);
- ⇒ en utilisant bien son temps et en respectant les horaires de travail;
- ⇒ en prévenant lorsqu'il est dans l'impossibilité de se rendre chez un client et en respectant les consignes données à ce moment;
- ⇒ en utilisant de façon judicieuse et responsable le matériel mis à sa disposition;
- ⇒ en n'agissant en aucun temps comme mandataire, procureur ou chargé de pouvoir pour le client;
- ⇒ en étant attentif à projeter une image positive de son organisme.

Nos responsabilités envers les collègues

Le travailleur à l'emploi de l'organisme Services Kam-Aide s'engage à respecter ses collègues de travail, notamment :

- ⇒ en s'assurant que le professionnalisme est de rigueur dans l'équipe en commençant par lui-même;
- ⇒ en faisant ses commentaires et ses interventions délicatement dans un but constructif et en s'adressant à la bonne personne, de façon à favoriser une ambiance de travail motivante et agréable;
- ⇒ en assumant les tâches qui lui sont assignées;
- ⇒ en étant discret sur la vie privée de ses compagnons de travail;
- ⇒ en évitant de dénigrer le travail des autres ou de leur prêter de mauvaises intentions;
- ⇒ en ayant des paroles et des comportements respectueux et appropriés envers ses collègues.

* Les expressions désignant des personnes visent à la fois les femmes et les hommes.